

CALENDRIER des CAP Nationales 2° semestre 2017

Catégorie B

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
5	- Révision de l'évaluation des techniciens- géomètres	Envoi dématérialisé le 26/09	26/09	27/09
	 Révision de l'évaluation des géomètres cadastreurs 			
	- Révision de l'évaluation des géomètres principaux			

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
6	Accueil en détachement	Envoi dématérialisé érialisé le 18/09(am)	18/09 (am)	19/09 (m)
6	Intégration de contrôleurs (dont militaires)	Envoi dématérialisé le 19/09(am)	19/09 (am)	20/09 (m)
6	Examen de la situation des contractuels en situation de handicap de catégorie B – promotion 2016-2017.		26(am) et 27/09	28/09
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs de 1ère classe (C1)	Envoi dématérialisé le 3/10	3 et 4(m)/10	4(am) et 5/10
6	Mouvement spécifique sur postes	14/11 (9h) Envoi dématérialisé le 14/11	14/11	15/11
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs de 2ème classe (C2)	Envoi dématérialisé le 16/11	16 et 17(m)/11	20(am) et 21/11
6	Accueil en détachement	Envoi dématérialisé le 22/11(m)	22/11 (m)	27/11 (am)
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs principaux (CP)	Envoi dématérialisé le 28/11(am)	28(am), 29, 30/11, 1(m) et 4(am)/12	5, 6 et 7/12

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs (CAP Balai).	Envoi dématérialisé le 13/12(am)	13(am) et 14(m)/12	14(am) et 15(m)/12

Calendrier prévisionnel des CAP du 1er semestre 2018 : 29/11/2017

(am) : après midi (m) : matin Suites : Résultats définitifs

<u>IMPORTANT</u>: Consultation: Période pendant laquelle vos représentants en CAP ont accès à votre dossier à la Direction Générale

N° CAPL	Ordre du jour	Date limite CAPL	Formation
2	Liste d'aptitude à l'emploi de contrôleur (année 2018)	17/11/17	Plénière

BULLETIN
DIADHESION



PRÉNOM :
PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ----- ADRESSE MÈL : -----

 ${\sf GRADE}: ----- {\sf QUOTIT\'E} \; {\sf DE} \; {\sf TEMPS} \; {\sf DE} \; {\sf TRAVAIL}: ------ {\it \%}$

AFFECTATION: -----déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ----- le ----- (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu